

## FICHE A

<b>Titre</b>	<b>Réflexivité et autonomie dans la pratique professionnelle</b>	
<b>Objectif(s)</b>	Comprendre comment être un enseignant réflexif Définir la notion d'autonomie de l'enseignant	
<b>Mots-clés</b>	Autonomie - réflexivité - non-directivité	
<b>Réf au Guide</b>	<b>Réf au CECR</b>	
0, I .1, II. 2, II.3	Ch. 4 (introduction), 6.3.4, 6.4.2	
<b>Tâche A ( † † ) ou ( † † † )</b>		
<b>Étape 1</b>		
<p>Il ne peut y avoir d'apprentissage autonome si les enseignants ne sont pas eux-mêmes autonomes. Avant de lire les explications présentées ci-dessous, réfléchissez en binômes ou en groupes à votre propre définition de l'autonomie de l'enseignant. Considérez les différents aspects qui sous-tendent la notion d'autonomie de l'enseignant.</p>		
<b>Étape 2</b>		
Lisez la définition/explication suivante de l'autonomie de l'enseignant :		
« [L'autonomie de l'enseignant peut être définie comme] la capacité à développer les habiletés, le savoir et les attitudes personnelles appropriées en tant qu'enseignant, en coopération avec d'autres » <sup>1</sup> .		
Maintenant, lisez les notes fournies par le CECR à propos de la fonction des encadrés figurant à partir du chapitre 4.		
« A partir d'ici, les lecteurs constateront que chaque section est suivie d'un encadré dans lequel on invite l'utilisateur du <i>Cadre de référence</i> à 'envisager et expliciter' les réponses à une question (ou plus) qui suit. L'alternative 'sera capable de/sera outillé pour/devra le faire' renvoie respectivement à l'apprentissage, à l'enseignement et à l'évaluation. L'énoncé contenu dans l'encadré est formulé en termes d'invitation plutôt que d'instruction afin de mettre en évidence le <b>parti-pris de non-directivité</b> du <i>Cadre de référence</i> .»		
(CECR, p.40)		
À votre avis, comment pourrait-on mettre en relation cet avertissement du CECR avec la notion d'autonomie de l'enseignant ? Comment comprenez-vous les qualités d'un enseignant autonome? Comment peuvent-elles se manifester dans la pratique ? Dans quel sens selon vous le CECR parle de non-directivité?		
<b>Tâche B ( † † )</b>		

<sup>1</sup> Smith, R. (2003). Teacher education for teacher-learner autonomy. In J. Gollin, G. Ferguson, & H. Trappes-Lomax, Symposium for Language Teacher Educators: Papers from Three IALS Symposia (CD-ROM). Edinburgh: IALS, University of Edinburgh. Also available: [http://www.warwick.ac.uk/~elsdr/Teacher\\_autonomy.pdf](http://www.warwick.ac.uk/~elsdr/Teacher_autonomy.pdf). Date: 1.08.2009.

Parmi les caractéristiques d'un enseignant autonome listées ci-dessous, choisissez-en trois que vous considérez les plus en ligne avec votre vision du professionnalisme des enseignants. Négociez votre choix avec votre collègue de binôme.

- Capacité à auto-diriger son propre enseignement ;
- Indépendance par rapport au contrôle sur son propre enseignement ;
- Capacité à se former de façon autonome ;
- Capacité à intégrer la réflexion dans le processus d'enseignement ;
- Capacité à ajuster la pratique d'enseignement aux besoins cognitifs et éducatifs des apprenants ;
- Capacité à coopérer avec d'autres enseignants afin d'atteindre des buts communs ;
- Disponibilité à adapter les pratiques d'enseignement aux exigences du système éducatif ;
- Motivation à profiter de l'offre de formation pour enseignants ;
- Capacité à définir pour soi-même des objectifs d'enseignement ;
- Capacité à gérer les contraintes dans la pratique d'enseignement ;
- Envie de chercher des solutions aux problèmes survenant dans la classe ;
- Capacité à organiser son propre apprentissage et exploiter les ressources ;
- Capacité et motivation à auto-évaluer ses propres compétences professionnelles ;
- Capacité à intégrer les méthodologies de manière consciente et réfléchie ;
- Capacité de prendre des décisions ciblées et réfléchies ;
- Capacité à coopérer avec d'autres enseignants.

### Tâche C ( † )

Perrenoud (2006) dans son livre *Dix nouvelles compétences pour enseigner*<sup>2</sup> identifie les compétences fondamentales dans le métier d'enseignant et il les classe en 10 groupes :

1. Organiser et animer des situations d'apprentissage.
2. Gérer la progression des apprentissages.
3. Concevoir et faire évoluer des dispositifs de différenciation.
4. Impliquer les élèves dans leurs apprentissages et leur travail.
5. Travailler en équipe.
6. Participer à la gestion de l'école.
7. Informer et impliquer les parents.
8. Se servir des technologies nouvelles.
9. Affronter les devoirs et les dilemmes éthiques de la profession.
10. Gérer sa propre formation continue.

En partant de ces 10 catégories et des caractéristiques que vous avez choisies dans la tâche B, écrivez un paragraphe qui synthétise votre vision de l'enseignant en tant que professionnel autonome de l'éducation.

---

<sup>2</sup> Perrenoud, Ch., (2006). *Dix nouvelles compétences pour enseigner. Invitation au voyage*. Paris : ESF (5e éd., 1ère éd. 1999).